

Motion déposée par les représentants enseignants du collège Berthelot de Bègles

CA du mardi 24 novembre 2020

Nous avons été sidéré.e.s d'apprendre vendredi dernier que trois enseignants du lycée Mauriac à Bordeaux venaient de recevoir une lettre de Madame la Rectrice afin de les avertir qu'elle initiait une procédure disciplinaire contre eux / elles à la suite de la mobilisation contre la passation des épreuves E3C il y a 9 mois. Le même jour, les enseignants, les parents et les élèves apprenaient que l'équipe de direction du lycée était débarquée pour être remplacée dès le lundi suivant.

Après les sanctions arbitraires prononcées par Madame la Rectrice de l'académie de Poitiers contre quatre enseignants du lycée de Melle, c'est au tour de Madame la Rectrice de l'académie de Bordeaux de s'en prendre à l'exercice du droit syndical.

Dans de nombreux lycées du pays, les professeurs s'efforcent de trouver les moyens adéquats leur permettant d'assurer une continuité pédagogique pour leurs élèves dans des conditions rendues difficiles par la pandémie mais le ministre Jean-Michel Blanquer, empêtré dans une affaire liée à une organisation lycéenne dont la proximité avec le pouvoir ne fait plus aucun mystère, a d'autres obsessions : intimider, museler et réprimer toutes contestations dans un contexte global d'atteintes à la démocratie.

Nous souhaitons exprimer tout notre soutien à ces collègues et demandons l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre.